

Caractéristiques des séjours

Bretagne
Années 2008
et 2009

Caractéristiques des séjours liés à une tentative de suicide en Bretagne en 2008 et 2009

	Bretagne	
	2008	2009
Nombre d'hospitalisations en court séjour, domiciliées en Bretagne, liées à une tentative de suicide	7 378	7 472
Nombre moyen de séjours quotidiens	20,2	20,5
Part de ces séjours parmi l'ensemble des hospitalisations*	0,9%	1,0%
Part de ces séjours parmi l'ensemble des hospitalisations pour troubles mentaux et du comportement*	2,8%	2,7%

Source : PMSI MCO 2008 et 2009, ATIH

*Hors séances et séjours de moins de 2 jours.

Exploitation ORS Bretagne.

Caractéristiques des patients

Bretagne
Années 2008
et 2009

Caractéristiques des patients hospitalisés en court séjour pour tentative de suicide en Bretagne en 2008 et 2009

	Bretagne			
	2008		2009	
	Nb	%	Nb	%
Nombre total de patients pris en charge	6 191	100%	6 287	100%
% de patients hospitalisés une seule fois au cours de l'année	5 391	87,1%	5 489	87,3%
% de patients hospitalisés plusieurs fois au cours de l'année	800	12,9%	798	12,7%
% de patients hospitalisés à la fois en 2008 et en 2009	-	-	403	7,3%
Répartition selon le sexe*				
Hommes	2 110	39,1%	2 134	38,9%
Femmes	3 281	60,9%	3 355	61,1%
Âge moyen * (en années)	39,4		40,1	

Source : PMSI MCO 2008 et 2009, ATIH

*Les données présentées concernent les caractéristiques des patients n'ayant été hospitalisés qu'une seule fois au cours de l'année, dans le contexte d'une tentative de suicide, afin que les résultats ne contiennent pas de «doublons».

Exploitation ORS Bretagne.

Taux standardisés de recours à l'hospitalisation en court séjour

Sexe
Département
Bretagne
2008 et 2009

Taux standardisés de recours à l'hospitalisation en court séjour pour tentative de suicide selon le sexe en 2008 et 2009* (unité pour 100 000)

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009
Côtes d'Armor	166,4	166,6	261,7	244,8	212,8	205,0
Finistère	156,7	161,4	221,5	235,6	188,7	198,2
Ille-et-Vilaine	119,7	118,3	183,2	184,9	151,3	152,2
Morbihan	128,3	124,9	213,2	217,5	170,0	170,2
Bretagne	139,7	140,2	213,5	216,3	176,1	178,0

Source : PMSI MCO 2008 et 2009, ATIH, Insee.

*Standardisation sur la population française au RP 2006.

Exploitation ORS Bretagne.

Taux spécifiques de recours à l'hospitalisation en court séjour

Âge
Sexe
Bretagne
2009

Taux de recours à l'hospitalisation en court séjour pour tentative de suicide selon le sexe et l'âge en 2009 (unité pour 100 000)

	Hommes	Femmes	Ensemble
<15 ans	12,8	49,0	30,4
15-24 ans	177,0	389,0	279,7
25-34 ans	227,5	220,5	224,1
35-44 ans	256,9	322,6	289,4
45-54 ans	210,0	342,1	276,1
55-64 ans	91,8	185,8	140,2
65-74 ans	49,1	104,6	79,5
75-84 ans	63,2	73,4	69,5
85 ans et +	74,6	54,4	60,0
Total	138,4	205,6	173,0

Source : PMSI MCO 2009, ATIH, Insee.

Exploitation ORS Bretagne.

Taux spécifiques de recours à l'hospitalisation en court séjour

Âge
Département
2009

Taux de recours à l'hospitalisation en court séjour pour tentative de suicide selon l'âge en 2009 - Deux sexes confondus (unité pour 100 000)

	Côtes d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan
<15 ans	40,6	25,4	27,5	32,7
15-24 ans	323,4	306,2	227,1	302,9
25-34 ans	255,7	260,0	191,0	208,7
35-44 ans	342,1	311,9	245,7	282,5
45-54 ans	302,9	326,9	239,7	237,8
55-64 ans	163,5	164,1	110,7	125,2
65-74 ans	83,6	71,6	88,9	75,2
75-84 ans	77,0	79,3	60,6	59,9
85 ans et +	69,5	62,2	66,5	41,7

Source : PMSI MCO 2009, ATIH, Insee.

Exploitation ORS Bretagne.

LES SOURCES DE DONNÉES

▪ Les données de population utilisées sont issues des recensements de la population (RP) en 1999, 2006 et 2008, et des estimations de population au 1^{er} janvier de chaque année réalisées par l'Insee.

▪ Les données de morbidité hospitalière sont issues de l'exploitation des bases du Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information (PMSI) des services de Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO) diffusées par l'Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation (ATIH). Ces bases regroupent les séjours des établissements publics, privés lucratifs et non lucratifs.

Depuis 2001, les prises en charge pour tentative de suicide peuvent être identifiées par les codes du chapitre XX de la Classification Internationale des Maladies (CIM 10) relatifs aux causes externes de morbidité et de mortalité en diagnostic associé significatif (DAS). En théorie selon les règles et consignes de codage définies par l'ATIH, les séjours pour tentative de suicide doivent mentionner en DAS un code X60 à X69 (auto-intoxication) ou X70 à X84 (lésion auto-infligée), ainsi qu'un diagnostic principal (DP) codé avec le chapitre XIX «Lésions traumatiques, empoisonnements et certaines autres conséquences de causes externes» (code S00 à T98). Cependant, compte tenu des imprécisions relevées au niveau du codage, tous les séjours contenant en DAS un code X60 à X84 sont retenus pour l'analyse, quel que soit le code mentionné en DP. Par ailleurs, seuls les séjours domiciliés en Bretagne sont pris en compte.

Afin de caractériser les patients concernés par une hospitalisation pour tentative de suicide, la procédure dite du « chaînage » des séjours a été appliquée pour la Bretagne afin de relier les différents séjours d'une même personne hospitalisée grâce à un numéro anonyme unique. Les taux sont donc calculés sur la base du nombre de patients, sauf pour les données qui présentent la position de la Bretagne par rapport à la France où les taux sont calculés sur la base du nombre de séjours.

Ont été retenus les séjours des patients n'ayant été hospitalisés qu'une seule fois au cours de l'année, dans le contexte d'une tentative de suicide, afin que les résultats ne contiennent pas de «doublons» (c'est-à-dire qu'une même personne ne soit pas comptée deux fois ou plus).